

LES CONFÉRENCES EN LIGNE 2024-2025



DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE SUR
LE PLACEMENT ET L'ADOPTION
en protection de la jeunesse



RÉSUMÉ DE LA PROGRAMMATION 2024-2025

**DIFFUSÉES EN DIRECT SUR ZOOM LES MERCREDIS
ENTRE 10 H ET 11 H 30 AUX DATES SUIVANTES :**

6 NOVEMBRE 2024
(Nouvelle date)

Motivations, défis et besoins des familles d'accueil autochtones

Conférencière : Lisa Ellington (ULaval)

13 NOVEMBRE 2024

Nouveau regard sur les défis de l'accueil familial : l'apport de l'éthique critique

Conférencière : Marie-Pierre Joly (IUJD)

4 DÉCEMBRE 2024

Accompagner les parents à partir de cinq types d'expérience de placement : perspective des personnes intervenant en milieu communautaire

Conférencières : Julie Noël (UdeS), Deborah Ummel (UdeS)

12 FÉVRIER 2025

L'application des durées maximales de placement en protection de la jeunesse : qu'en pensent les avocats et les intervenants sociaux ?

Conférencière : Doris Chateaufneuf (CRUJeF)

19 MARS 2025

L'engagement parental : élément clé de la réunification familiale selon le point de vue d'intervenants oeuvrant en protection de la jeunesse

Conférencières : Vanessa Lecompte (IUJD, UQÀM) et Marie-Ève Clément (UQO)

16 AVRIL 2025

L'ambivalence du désir de retrouver son parent d'origine : mieux comprendre l'expérience et les besoins de personnes adoptées en protection de la jeunesse en matière de recherches d'antécédents et de retrouvailles

Conférencières : Anne-Marie Piché (UQÀM) et Geneviève Pagé (UQO)

21 MAI 2025

Que visent les mesures disciplinaires en centre de réadaptation?

Conférencière : Sophie T. Hébert (IUJD, UdeM)



INFORMATIONS UTILES

Inscription aux conférences

Afin de recevoir les informations nécessaires pour vous connecter aux conférences qui vous intéressent, vous devez **obligatoirement** vous inscrire en remplissant le **formulaire d'inscription en ligne**, dès le **11 septembre 2024** pour les conférences de l'automne 2024 et le **8 janvier 2025** pour les conférences de l'hiver et du printemps 2025. Les informations de connexion (ZOOM) vous seront ensuite acheminées par courriel.

Consignes pour un déroulement optimal des conférences

Micro et caméra fermés. Vos micros et caméras sont fermés d'office. Par respect pour les conférenciers-ères, merci de les laisser fermés.

Questions. Pour la période de questions, merci d'écrire vos questions dans la fenêtre de conversation.

Enregistrement et PowerPoint. Les conférences seront toutes enregistrées. Elles seront mises en ligne sur la chaîne YouTube et le site internet de l'ERPAPJ environ une semaine après la diffusion en direct des conférences. Si des PowerPoint sont utilisés par les conférencier.ères, ils seront déposés sur le site internet de l'ERPAPJ en même temps que la mise en ligne de la conférence (à moins d'un avis contraire des conférencier.ères).



Pour nous rejoindre ou en apprendre davantage sur l'Équipe de recherche sur le placement et l'adoption en protection de la jeunesse, nos travaux, nos activités et nos partenaires :



Ariane Daviault, coordonnatrice de l'équipe de recherche
equipe-placement-adoption@uqo.ca



<https://uqo.ca/equipe-recherche-placement-adoption>



<https://www.linkedin.com/company/equipe-recherche-placement-adoption>



[@EquipePlacementAdoption](https://www.facebook.com/EquipePlacementAdoption)



<https://www.instagram.com/equipeplacementadoption/>



[@Équipe de recherche sur le placement et l'adoption](https://www.youtube.com/@Equipe de recherche sur le placement et l'adoption)

PROGRAMMATION DES CONFÉRENCES DE L'AUTOMNE 2024



DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE SUR
LE PLACEMENT ET L'ADOPTION
en protection de la jeunesse





6 NOVEMBRE 2024

Motivations, défis et besoins des familles d'accueil autochtones

Conférencière :

Lisa Ellington, professeure adjointe, École de travail social et de criminologie, Université Laval

La surreprésentation des enfants autochtones à toutes les étapes du système de protection de la jeunesse est un phénomène bien connu. Plusieurs études font état des conséquences négatives des nombreux placements, temporaires ou permanents, des enfants autochtones au sein de familles d'accueil (FA) non autochtones. A contrario, de plus en plus d'études soulignent les bénéfices associés au placement de ces enfants au sein de familles d'accueil autochtones. C'est dans cette optique de favoriser ce type de placement que des modifications législatives à la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) ont eu lieu en 2016 afin d'établir un ordre de priorité de placement.

Malgré ces avancées législatives, la pénurie de familles immédiates et élargies de l'enfant autochtone (FAP) et de FA est un enjeu majeur au Québec. Mieux comprendre l'expérience vécue de ces familles d'accueil, en particulier leurs motivations – incluant les facteurs influençant leur décision de devenir FA/FAP et de conserver ce rôle à long terme – sont d'une importance cruciale.

Cette présentation vise à rendre compte des résultats d'une étude qualitative, menée auprès de 39 familles d'accueil autochtones, qui a été réalisée en partenariat avec 5 organisations autochtones. Elle met en lumière 1) leurs motivations à devenir famille d'accueil; 2) quelques défis rencontrés dans l'exercice de leur rôle; et, enfin, 3) quelques recommandations pour mieux répondre à leurs besoins.

13 NOVEMBRE 2024

Nouveau regard sur les défis de l'accueil familial : l'apport de l'éthique critique

Conférencière :

Marie-Pierre Joly, chargée de projet, Centre d'expertise de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Les parents d'accueil en protection de la jeunesse occupent auprès de l'enfant accueilli un rôle à la fois gratifiant et parsemé de défi. Si la dimension parentale de leur rôle occupe la plus grande part de leur quotidien, ils évoluent au Québec comme ailleurs dans un contexte de plus en plus professionnalisé, ce qui peut engendrer pour eux diverses tensions et inconforts.

Cette conférence présente les résultats d'une thèse de doctorat qui analyse les tensions et défis de l'accueil familial sous l'angle de l'éthique critique. Suivant les résultats de l'analyse de 19 entrevues semi-dirigées avec des parents de familles d'accueil régulières, trois grands défis éthiques au cœur de l'accueil familial sont présentés : 1) répondre à la fois aux besoins de l'enfant accueilli et à ceux des autres membres de la famille; 2) partager la parentalité avec les parents d'origine; et 3) maintenir avec le personnel intervenant une collaboration centrée sur l'enfant malgré les enjeux au sein de la relation de travail. Face à ces défis, les émotions difficiles persistantes que plusieurs parents d'accueil ressentent sont analysées en fonction des concepts de dilemme éthique (Banks et Cowden, 2005) et de détresse morale (Weinberg, 2009), afin d'en offrir une nouvelle compréhension. À partir de cette analyse, des pistes seront proposées sur la manière dont l'éthique des vertus pourrait soutenir l'agir éthique des parents d'accueil et ainsi diminuer la détresse morale qu'ils risquent de rencontrer dans leur rôle.





4 DÉCEMBRE 2024

Accompagner les parents à partir de cinq types d'expérience de placement : perspective des personnes intervenant en milieu communautaire

Conférencières :

Julie Noël, professeure agrégée, École de travail social, Université de Sherbrooke

Deborah Ummel, professeure agrégée, Département de psychoéducation, Université de Sherbrooke

L'intervention auprès des parents d'enfants placés n'est pas exclusive aux personnes intervenant à la protection de la jeunesse. Comme les parents éprouvent plusieurs difficultés ayant mené au placement de l'enfant tel la toxicomanie, la violence conjugale ou la pauvreté par exemple, les personnes qui œuvrent au sein des organismes communautaires sont aussi appelées à les accompagner. Cette communication est basée sur l'analyse de 28 entrevues semi-structurées réalisées auprès de personnes intervenant en milieu communautaire ayant accompagné, au cours de la dernière année, au moins une mère ou un père d'enfant placé. Basés sur leur perception à l'égard des émotions, des cognitions, des réactions et des actions du parent, nous présentons cinq façons différentes de vivre le placement d'un enfant. La centration de cette communication portera sur l'adaptation potentielle des pratiques d'intervention en fonction de ces cinq types d'expériences.





PROGRAMMATION DES CONFÉRENCES DE L'HIVER ET DU PRINTEMPS 2025



DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE SUR
LE PLACEMENT ET L'ADOPTION
en protection de la jeunesse





12 FÉVRIER 2025

L'application des durées maximales de placement en protection de la jeunesse : qu'en pensent les avocats et les intervenants sociaux ?

Conférencière :

Doris Chateaufneuf, chercheuse d'établissement, Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJeF) affilié au CIUSSS de la Capitale Nationale; professeure associée, École de travail social et de criminologie, Université Laval.

La recherche de stabilité et de permanence pour les enfants qui font l'objet d'un placement constitue une priorité dans plusieurs systèmes de protection de l'enfance. Au Québec, cette préoccupation s'est traduite, entre autres, par l'intégration des durées maximales de placement (DMP) dans la Loi sur la protection de la jeunesse. Ces durées réfèrent à des périodes temporelles prédéterminées qui indiquent la durée maximale que peut avoir un placement avant que le tribunal ne statue sur un projet permanent pour l'enfant concerné. Depuis leur implantation en 2007, très peu d'études se sont intéressées aux enjeux que rencontrent les acteurs (sociaux et juridiques) dans l'application de cette mesure légale, alors que celle-ci a un impact considérable sur les enfants et les familles suivies par les services de protection de la jeunesse.

La présente conférence apporte un éclairage à cette problématique encore peu connue et s'appuie sur les résultats d'une étude au cours de laquelle différents enjeux liés à l'utilisation des DMP ont été identifiés. La présentation proposée explore plus spécifiquement le volet de l'étude pour lequel 30 entretiens semi-dirigés ont été menés auprès d'intervenants sociaux (n=15) et d'avocats (n=15). Les résultats témoignent des enjeux rencontrés par les acteurs juridiques et sociaux en regard de l'application des DMP, mais aussi des défis associés à l'interprétation des notions de stabilité et de permanence.



19 MARS 2025

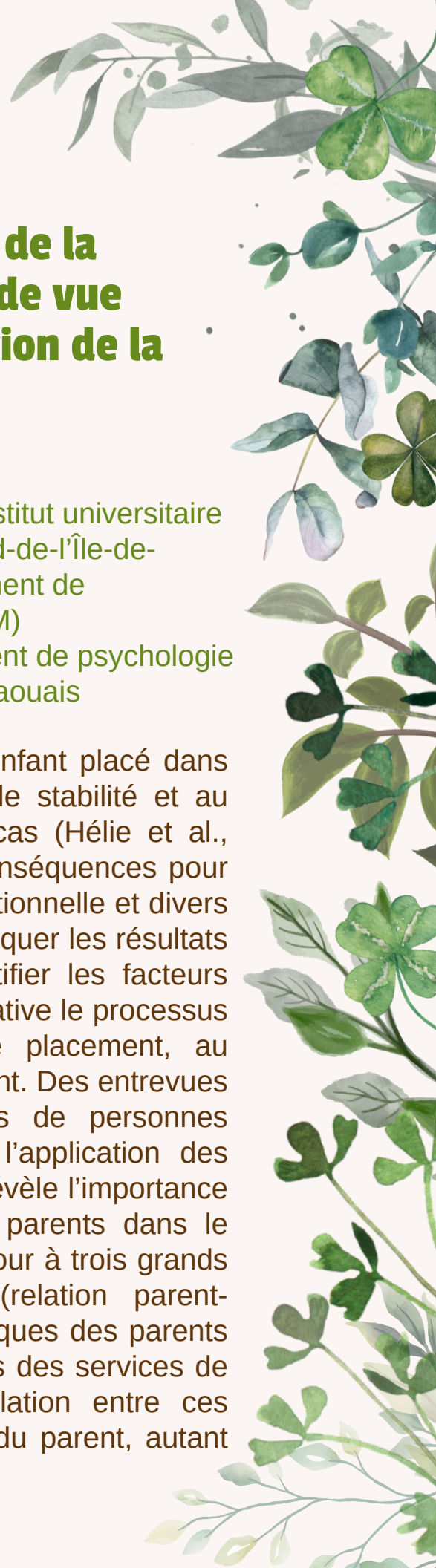
L'engagement parental : élément clé de la réunification familiale selon le point de vue d'intervenant.es oeuvrant en protection de la jeunesse

Conférencières :

Vanessa Lecompte, chercheuse d'établissement, Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL); professeure associée, département de psychologie, Université du Québec à Montréal (UQÀM)

Marie-Ève Clément, professeure titulaire, Département de psychologie et de psychoéducation, Université du Québec en Outaouais

La réunification familiale, qui réfère au retour de l'enfant placé dans son milieu d'origine, n'est pas toujours un gage de stabilité et au Québec, un remplacement survient dans 61% des cas (Hélie et al., 2020). L'échec de la réunification n'est pas sans conséquences pour l'enfant, qui risque de vivre une nouvelle rupture relationnelle et divers bouleversements. Cette présentation vise à communiquer les résultats d'un projet de recherche dont l'objectif est d'identifier les facteurs susceptibles d'influencer de manière positive ou négative le processus de réunification familiale, c'est-à-dire pendant le placement, au moment de la réunification et dans les mois qui suivent. Des entrevues de groupe ont été réalisées à Montréal auprès de personnes intervenantes (n = 13) travaillant au service de l'application des mesures. L'analyse du discours des intervenant.es révèle l'importance qu'elles accordent à la notion d'engagement des parents dans le processus de réunification; lequel est associé en retour à trois grands thèmes, soit les caractéristiques relationnelles (relation parent-intervenant.e, relation parent-enfant), les caractéristiques des parents eux-mêmes et les caractéristiques organisationnelles des services de la PJ. Les résultats mettent en lumière l'interrelation entre ces caractéristiques et leur influence sur l'engagement du parent, autant envers les services offerts qu'envers l'enfant.





16 AVRIL 2025

L'ambivalence du désir de retrouver son parent d'origine : mieux comprendre l'expérience et les besoins de personnes adoptées en protection de la jeunesse en matière de recherches d'antécédents et de retrouvailles

Conférencières :

Anne-Marie Piché, professeure régulière, École de travail social, Université du Québec à Montréal (UQÀM)

Geneviève Pagé, Professeure titulaire, Département de travail social, Université du Québec en Outaouais (UQO); Directrice scientifique de l'Équipe de recherche sur le placement et l'adoption en protection de la jeunesse

Depuis les changements législatifs (lois 113 en 2018 et 2 en 2024) facilitant l'accès aux informations des dossiers d'adoption au Québec, de nombreuses personnes adoptées, ainsi que leurs familles biologiques, ont entamé des démarches pour se retrouver. Cette présentation expose les résultats d'une étude qualitative québécoise (Piché et Pagé, 2021-2024) qui explore les motivations, besoins et expériences des personnes adoptées dans la recherche de leurs origines, de leur histoire familiale et des retrouvailles, ainsi que leur accès aux services de recherche gouvernementaux.

À travers une analyse thématique, nous avons examiné les témoignages de 16 personnes nées et adoptées au Québec depuis les années 1970, dans un contexte de protection de l'enfance ou d'adoption privée, où les informations étaient confidentielles jusqu'à une demande d'accès aux services sociaux.

Nous abordons la diversité des expériences d'accès aux services de recherche des CISSS, les motivations pour entamer (ou non) une recherche officielle, et les découvertes ou obstacles rencontrés. L'étude montre que les participants utilisent largement des moyens informels, tels que les réseaux sociaux et les tests ADN commerciaux, pour connaître leurs origines, mieux comprendre leur histoire et entrer en contact avec leur famille.

21 MAI 2025

Que visent les mesures disciplinaires en centre de réadaptation?

Conférencière :

Sophie T. Hébert, chercheuse d'établissement à l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL); professeure associée, École de travail social, Université de Montréal

L'utilisation des mesures restrictives de liberté est depuis longtemps un sujet d'étude sensible dans le domaine de la protection de la jeunesse. Pour cause, ces mesures ont un important potentiel de retraumatisation chez des enfants déjà particulièrement vulnérables.

Notre étude a permis de démontrer que les objectifs cliniques des mesures disciplinaires, ici les placements time-out (PTO), demeurent flous et les seuils décisionnels des intervenants diffèrent selon la perception des effets projetés de cette mesure. Par ailleurs, les répercussions de cette mesure restent ambiguës, autant d'un point de vue clinique que d'un point de vue de stabilité en placement. Un groupe de travail est d'ailleurs mis en place avec les milieux cliniques pour repenser la mesure de PTO dans la région de Montréal.